



T +33(0)390214895

www.coe.int/congress

congress.com@coe.int

Ref. CG-PR041(2012)

Une délégation du Congrès entame la seconde partie de la mission de suivi pour évaluer la démocratie de proximité en Italie

Strasbourg, le 30.11.2012 - Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe réalisera la seconde partie de sa visite de suivi du 4 au 6 décembre 2012 en Italie. Les rapporteurs Knud ANDERSEN (GILD, Danemark) et Marina BESPALOVA (PPE/DC, Fédération de Russie) examineront les suites données aux engagements pris dans le domaine de la démocratie territoriale et de la décentralisation, en particulier dans le contexte des réformes économiques et territoriales en cours, sachant que l'Italie a ratifié en 1990 la Charte européenne de l'autonomie locale. La dernière mission de suivi a été réalisée en 1997.

Des réunions auront lieu le 4 décembre à Bari avec le président de la Région des Pouilles, le président du Conseil de la Province de Bari, le maire de Bari, le préfet de Bari, ainsi que les autorités des Provinces de Tarente et de Brindisi.

Les 5-6 décembre, des réunions à haut niveau sont prévues à Rome avec des représentants du gouvernement - y compris Filippo PATRONI GRIFFI, Ministre de l'Administration et de l'Innovation, Fabrizio BARCA, Ministre de la Cohésion territoriale, Saverio RUPERTO, Secrétaire d'Etat adjoint au Ministère de l'Intérieur - des fonctionnaires du ministère de l'Economie et des Finances et du Ministère des Affaires régionales, du Tourisme et du Sport, ainsi qu'avec des membres de commissions parlementaires.

La délégation aura aussi des discussions avec des membres de la délégation italienne au Congrès et des représentants des Associations nationales de collectivités locales.

Un rapport sur la situation de la démocratie locale et régionale en Italie sera soumis pour approbation à la prochaine réunion de la Commission de suivi du Congrès en février 2013. Il fera ensuite l'objet d'un débat à la 24^e session plénière du Congrès en mars 2013.

Contact : Stéphanie Poirel, Secrétariat du Congrès, tél. : +33 6 50 39 29 10.

Suivez-nous:    

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès: Herwig Van Staa (Autriche, PPE/DC), Président de la Chambre des régions: Nataliya Romanova (Ukraine, GILD), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Jean-Claude Frécon (France, SOC)
Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen – Démocrates chrétiens (PPE/DC), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD), Groupe Conservateurs & Réformistes européen (CRE)